

La **Fiducie**
du **patrimoine**
culturel des
Augustines



Rapport annuel
2017

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

Rapport annuel 2017

Table des matières

Mot du président.....	3
1. Mission de la Fiducie	4
2. Gouvernance	5
2.1 Réorganisation des ressources humaines	5
2.2 Fonctionnement du Conseil des fiduciaires	5
3. Comités des fiduciaires.....	6
3.1 Immobilisation et patrimoine.....	6
3.2 Gouvernance et stratégie	7
3.3 Finance et placements.....	7
4. Autres dossiers	8
4.1 Taxes foncières	8
4.2 Révision des servitudes	8
5. Hôpital Général de Québec	8
5.1 Sur les traces des Récollets	9
5.2 Du grenier au musée	9
5.3 Hommage aux Augustines.....	9
5.4 Visites commentées au Monastère	10
6. Avenir de l’Hôtel-Dieu de Québec.....	10
7. Mission en France.....	11
8. Distinctions et événements	12
8.1 Distinctions	12
8.2 Événements.....	13
8.2.1 Plaque Parcs Canada	13
8.2.2 Inauguration du Carré apothicairesse	13
8.2.3 Le fabuleux destin des tableaux des abbés Desjardins MNBAQ	13
9. Aperçu pour l’an 2018	13

Mot du président

Pour la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, 2017 fut sans contredit une année charnière sur le plan de la gouvernance. Première année complète où j'avais l'honneur de présider le Conseil des fiduciaires, elle l'était également pour le nouveau directeur général. De plus, cette année a permis l'implantation d'un nouveau fonctionnement après la période intensive de la réhabilitation du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et l'ouverture du Monastère des Augustines. En plus des réunions régulières du Conseil, les fiduciaires œuvrent maintenant au sein de trois comités pour assurer une meilleure efficacité des prises de décisions. Enfin, la Fiducie a établi de nouvelles ententes de collaboration avec le Monastère qui lui ont permis de réduire son personnel administratif.



La Fiducie a entrepris l'adoption de plusieurs politiques et procédures qui orientent ses décisions et incarnent sa mission de mettre en œuvre les intentions des Augustines. D'autres sont prévues à cet égard en 2018. Les fiduciaires ont également adopté un plan de maintien d'actifs immobiliers qui couvre les vingt-cinq années à venir.

La Fiducie a poursuivi son engagement envers le patrimoine culturel des Augustines. Elle a notamment procédé à d'importants travaux de remplacement des toitures de cuivre au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et elle réalise un plan de développement des connaissances de la valeur patrimoniale du monastère de l'Hôpital Général de Québec.

Si l'année 2017 fut marquée par la création d'outils de gouvernance, l'année 2018 sera assurément celle de la consolidation financière. Déjà des démarches en ce sens sont entreprises et s'accroîtront.

Je tiens à signaler le remarquable travail accompli par l'équipe du Monastère des Augustines, ses dirigeants et ses administrateurs. Ils font de ce projet d'envergure une véritable réussite qui est unanimement et à juste titre saluée.

J'aimerais souligner ici la qualité du travail et le dévouement en faveur du patrimoine culturel des Augustines de notre directeur général, M. Denis Robitaille. Seul permanent de la Fiducie, il exerce au quotidien un leadership de premier plan dans tous les dossiers.

Enfin, je tiens à saluer l'excellence du travail et la qualité de l'engagement des fiduciaires qui siègent avec moi au Conseil. Ils mettent sans compter leur compétence et leur passion au service de la mission de la Fiducie. Ils trouvent ensemble des réponses à l'important défi que représente la responsabilité confiée par les Augustines du Québec et acceptée au nom de la population. Je tiens à les remercier chaleureusement ainsi qu'à exprimer toute ma gratitude envers les Augustines qui ne cessent de nous apporter leur soutien et de nous manifester leur amitié.

Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

Fiducie d'utilité sociale constituée en 2009

75, des Remparts

Québec, QC, G1R 3R9

Tél. : 418-780-4800

Courriel : info@augustines.ca

Site Internet : www.augustines.ca

Gilles Gingras, président du Conseil

1. Mission de la Fiducie

Créée par la Fédération des Augustines, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est une fiducie d'utilité sociale reconnue organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec. La Fiducie est propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique (1639), classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La Fiducie s'est aussi vu confier par les Augustines du Québec les collections et les archives de leurs 12 monastères-hôpitaux. Elle a procédé à la réhabilitation du monastère en vue d'y créer le lieu dédié à leur mémoire, aujourd'hui confié à un OSBL et connu sous le nom de Le Monastère des Augustines.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est la gardienne des intentions confiées par les Augustines telles que décrites dans l'acte qui la constitue :

- Sauvegarde du patrimoine culturel des Augustines
- Financement des activités de mise en valeur du patrimoine culturel
- Soutien et répit aux personnes soignantes, aux proches aidants et à ceux qui accompagnent des malades
- Financement pérenne des activités du Centre Catherine-de-Saint-Augustin

Fiduciaires en 2017

M. Gilles GINGRAS, président du Conseil, comptable professionnel agréé
 S. Lise TANGUAY, A.M.J., supérieure générale, Fédération des Monastères
 S. Sylvie MORIN, A.M.J., économiste générale, Fédération des Monastères
 Mme Geneviève MARCON, coprésidente, Développement GM inc.
 Me David F. BLAIR, avocat et associé, McCarthy Tétrault
 M. André COUTURE, président du conseil d'administration de Sanimax
 M. Yves-Thomas DORVAL, président directeur général, Conseil du Patronat du Québec
 M. Michel GERVAIS, consultant
 M. Michel VERREAULT, consultant chez Verreault Inc. et administrateur de sociétés
 M. Serge VIAU, architecte et urbaniste, consultant

2. Gouvernance

2.1 Réorganisation des ressources humaines

Suite à la fin des travaux de réhabilitation du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et à l'ouverture du Monastère des Augustines, la Fiducie a procédé à l'automne 2016 à une importante réorganisation de son fonctionnement. Cette réorganisation a eu pour effet de voir diminuer de façon importante ses ressources humaines. Les services de comptabilité et de communications sont maintenant assurés par l'équipe du Monastère dans le cadre d'une entente de service, de même que ceux de la gestion du programme de maintien d'actifs. À la suite du départ à la retraite de la directrice générale, la Fiducie a procédé à l'embauche de Denis Robitaille, pour occuper ce poste. Il est pour l'instant le seul employé de la Fiducie.

La responsabilité de la sollicitation de dons et des campagnes de collecte de fonds a aussi été redistribuée entre la Fiducie et le Monastère pour des raisons d'efficacité. Puisque le Monastère est davantage en lien avec les fournisseurs, la clientèle et les partenaires et puisqu'il est le principal dispensateur des services, c'est le Monastère qui organise les collectes de fonds qui visent un usage immédiat pour la mission sociale et culturelle. Pour sa part, la Fiducie, tout en collaborant avec le Monastère, voit à la mise en place d'un financement pérenne de la conservation du patrimoine et du soutien de la mission sociale.

Cette réorganisation a permis de rapprocher au quotidien la Fiducie et le Monastère et d'assurer une meilleure distinction entre les rôles de ces deux organisations. Elle correspond également aux recommandations émises en 2016 par la Fédération des Augustines.

2.2 Fonctionnement du Conseil des fiduciaires

Sous la gouverne de M. Gilles Gingras, président choisi par les fiduciaires à l'automne 2016, le Conseil a lui aussi procédé à une réorganisation de son fonctionnement. Il a mis en place trois comités qui suivent de près les missions de la Fiducie pour réserver les réunions du Conseil aux décisions et à l'administration. Le président du Conseil et le directeur général sont invités d'office aux réunions de ces comités.



Le nombre de fiduciaires qui a atteint onze pendant les travaux de réhabilitation a été réduit à dix en 2017 et passera à neuf en 2018, nombre qui sera désormais maintenu. M. Serge Viau, fiduciaire nommé par la Ville de Québec est arrivé au terme de son mandat à l'automne. Le Conseil a accueilli Mme Julie Lemieux, nommée également par la Ville pour représenter la population du Québec.

Sr Lise Tanguay, A.M.J., supérieure générale, en compagnie de M. Serge Viau.

3. Comités des fiduciaires

3.1 Immobilisation et patrimoine

En 2017, le comité Immobilisation et patrimoine était formé de :

Mme Geneviève Marcon, présidente

M. Michel Verreault

M. Serge Viau

Programme de maintien d'actifs immobiliers du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec

En janvier 2017, un groupe de professionnels mandatés par la Fiducie déposait un programme de maintien des actifs immobiliers réparti sur 25 ans. Ce programme identifiait également les travaux à réaliser dans un bref délai pour compléter la réhabilitation du monastère. Grâce à ce programme, la Fiducie dispose d'un outil de planification de l'entretien du site, des édifices et de leurs équipements. Ce programme permet également de prévoir les besoins financiers au cours des prochaines années.

Engagement de Mme Mélanie Tremblay et entente avec les services techniques du Monastère

À la suite du départ du directeur des services techniques du monastère et de la réorganisation de ce service, la Fiducie a retenu les services de Mme Mélanie Tremblay, ingénieure, directrice des ressources matérielles de la Fédération des monastères, pour assurer la supervision du programme de maintien d'actifs et le suivi des projets majeurs d'entretien. Les autres travaux d'entretien sont placés sous la supervision des Services techniques du monastère.

Travaux au centre d'archives

Parce qu'il fallait composer avec la configuration déjà existante du secteur, le Centre d'archives est fait de divers locaux placés en enfilade. Deux de ces locaux requéraient l'installation d'équipements supplémentaires pour en assurer le contrôle climatique adéquat. Un équipement a été installé dans le magasin d'archives principal. Un autre l'a été dans la section des plans qui subissait une surchauffe. Cette section est maintenant fermée par une porte. Des joints d'étanchéité ont été ajoutés.

Pour ces travaux, la Fiducie a bénéficié d'une subvention du *Fonds canadien pour les espaces culturels* de Patrimoine Canada.

Travaux toitures de cuivre

Lors de la réhabilitation du monastère, les toitures de cuivre du monastère n'ont pas été remplacées en raison de restrictions budgétaires. Rendues à la fin de leur vie utile, rapiécées à quelques endroits et faisant preuve de nombreuses déficiences, il a fallu procéder au remplacement de ces toitures qui couvrent la sacristie,



l'église, le Chœur et la rotonde. Débutés à la fin de l'été et, pour l'essentiel, réalisés avant la période des Fêtes, les travaux seront terminés au début 2018. La Fiducie a obtenu une aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du *Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada*, de Parcs Canada, pour réaliser ces travaux.

Une importante infiltration d'eau est survenue dans le chœur en cours de travaux. Il a fallu procéder à l'assèchement de l'entretoit et de l'intérieur de l'édifice, au remplacement de la laine minérale et à la restauration de la peinture intérieure. Les coûts de ces travaux sont couverts par les assurances.

Autres projets

Plusieurs projets d'entretien du monastère de moindre envergure ont eu lieu au cours de l'année selon le programme approuvé par le comité Immobilisation et patrimoine.

3.2 Gouvernance et stratégie

En 2017, le comité Gouvernance et stratégie était formé de :

M. Yves-Thomas Dorval, président
S. Lise Tanguay
Me David Blair

Chargé de jeter les bases d'une structure de gouvernance adaptée à la mission de la Fiducie et de doter les fiduciaires et dirigeants actuels et futurs d'outils en ce sens, le comité Gouvernance et stratégie a procédé en 2017 à la rédaction de guides, procédures et politiques.

Parmi ceux-ci, mentionnons un *Guide des fiduciaires* qui vise à transmettre la compréhension de la mission et le fonctionnement de la Fiducie ainsi que les intentions des Augustines. Les autres documents adoptés sont :

- Règlements de régie interne
- Politique d'approvisionnement
- Politique de délégation de signature
- Politique de maintien des actifs immobiliers
- Politique de renouvellement des fiduciaires
- Politique d'émission des reçus de dons
- Procédures de gestion de la TPS et de la TVQ

À la réunion du Conseil des fiduciaires de décembre 2017, le comité déposait un plan stratégique 2018-2023 en vue d'être adopté à la première réunion de l'an 2018.

3.3 Finance et placements

En 2017, le comité Finance et placements était formé de :

M. André Couture, président
S. Sylvie Morin
M. Michel Gervais

Le financement pérenne de la Fiducie est certes l'un des grands défis des fiduciaires. En 2017, le comité Finance et placements a consacré son attention sur cette question, notamment en établissant les besoins financiers pour assurer le fonctionnement de la Fiducie et le maintien des

actifs immobiliers. Avec l'aide d'une firme-conseil dans ce domaine, il a pu établir les besoins en capitalisation de fonds de dotation qui pourraient assurer le financement requis. De plus, le comité suivra de près une démarche de capitalisation d'un fonds dédié aux collections et archives par une sollicitation auprès de grands donateurs. Le 19 janvier et le 5 octobre, les autorités de la Fiducie rencontraient à ce sujet les supérieures des monastères et leurs Conseils afin de rendre compte des avancées de ce dossier.

Rappelons que, comme convenu à l'automne 2016, l'organisation de campagnes de collectes de fonds pour les opérations du Monastère des Augustines a été prise en responsabilité par l'équipe du Monastère.

4. Autres dossiers

4.1 Taxes foncières

En juin 2011, l'Assemblée nationale adoptait une loi d'intérêt privé visant à exempter le site du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec des taxes foncières. Lors de l'étude finale de la loi, le ministère des Affaires municipales a requis que 70% de la valeur foncière des chambres et 100% de celle de la boutique et du restaurant soient taxables. Estimé modeste à l'époque, l'impact de cette taxe s'avère beaucoup plus important qu'anticipé.

Cette charge sociale, en plus de toutes celles que la Fiducie doit assumer au nom de la population, représente un enjeu majeur pour l'avenir du Monastère des Augustines. La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est à la recherche d'une solution pérenne qui assurera la viabilité du site. Les démarches en ce sens entreprises en 2017 se poursuivront en 2018.

4.2 Révision des servitudes

En devenant propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Fiducie héritait des nombreuses servitudes et ententes de services qui ont été signées sur plusieurs décennies avec les Augustines. La Fiducie et le CHU de Québec ont poursuivi en 2017 la mise à jour de ces ententes. Certaines d'entre elles sont maintenant caduques en raison des changements de mission ou des nouvelles installations mises en place au cours des années. À cet effet, un lotissement visant à céder l'espace qu'occupe le tunnel d'alimentation en énergie de l'hôpital est en attente d'autorisation par la Ville et le ministère de la Culture et des Communications.

5. Hôpital Général de Québec

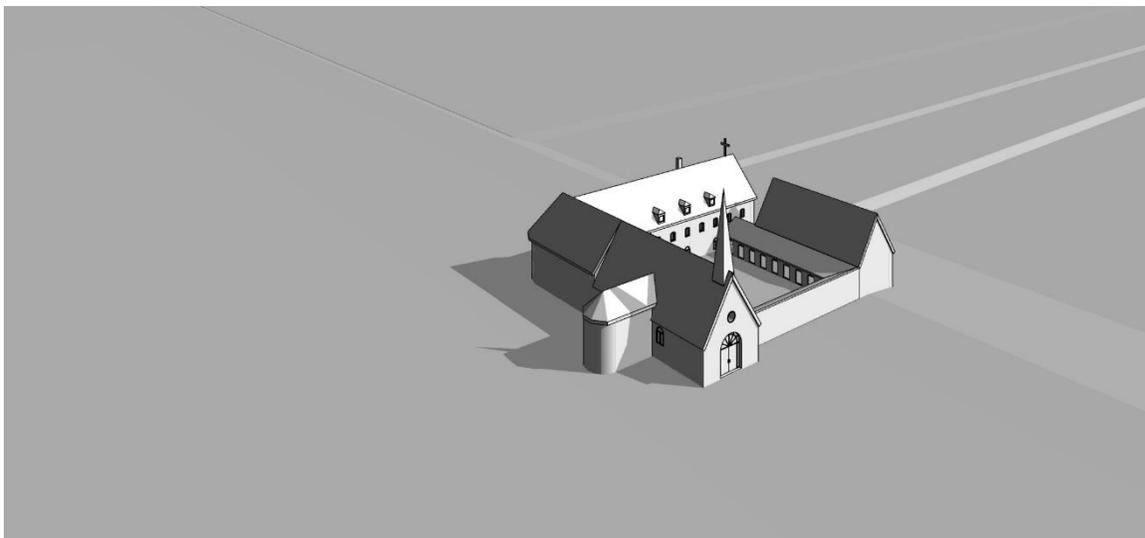
La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines poursuit le plan d'action proposé aux partenaires de l'Entente de développement culturel : la Ville de Québec et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce plan vise à développer et consolider notre connaissance du site de l'Hôpital Général de Québec afin d'en faire valoir la valeur patrimoniale. Il profite de deux événements historiques — le premier établissement des Récollets (1620) et l'arrivée des Augustines (1693) — pour offrir à la population d'en faire la découverte. Cette connaissance et cette notoriété influenceront les décisions à venir quant au futur usage du monastère.

5.1 Sur les traces des Récollets

À la suite du dépôt, en février 2017, du rapport sur l'évolution architecturale de l'ensemble hospitalier et conventuel de l'Hôpital Général de Québec, un programme de sondages archéologiques et de datation des structures anciennes a été initié.

Les relevés des charpentes de l'église ont permis de constater que des éléments de la construction d'origine semblent encore en place. Selon ces constatations préliminaires, le bois de cette charpente aurait été récolté en 1618 et la maçonnerie serait de la même époque. Si ces informations devaient s'avérer, l'église actuelle aurait donc conservé d'importantes parties de la construction d'origine (1620). Ces relevés feront l'objet d'une validation en 2018.

Des fouilles archéologiques dans le massif de maçonnerie sous la portion hospitalière du site ont eu lieu à l'automne 2017. Ce massif pourrait être un vestige du corps de logis construit par les Récollets en 1620. L'analyse des objets et les relevés effectués sur ce massif se poursuivent.



Le Monastère des Récollets tel qu'il était au moment où les Augustines s'y sont installées pour prendre en charge l'Hôpital Général de Québec, le 1^{er} avril 1693.

5.2 Du grenier au musée

La Fiducie soutient financièrement et accompagne la réalisation d'une exposition mettant en valeur les objets de collection et les archives du monastère de l'Hôpital Général. Cette exposition, qui se tiendra en 2018 au Monastère des Augustines, permettra également d'apprécier le processus et les métiers liés à la conservation des artéfacts et des archives. Elle vise à souligner le classement des archives et des collections du Monastère dont le ministre de la Culture et des Communications a donné avis en mars 2017.

5.3 Hommage aux Augustines

Au printemps 2017, les autorités et le personnel du CHSLD de l'Hôpital Général de Québec ont rendu hommage aux Augustines à l'occasion du 325^e anniversaire du décret de fondation de cette institution. Une murale comportant de nombreuses photographies qui retracent les principaux faits historiques a été installée dans le centre hospitalier. Les employés ont organisé un repas festif auquel les Augustines ont participé et ont eu l'occasion de visiter le Monastère

dans les semaines qui ont suivi. La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a contribué activement à ce projet.

5.4 Visites commentées au Monastère

À l'été 2017, des visites commentées du Monastère ont été préparées et offertes à la population sur une base expérimentale. Le contenu de ces visites a bénéficié des plus récents travaux sur les collections et sur l'évolution architecturale du monastère dirigés par la Fiducie. Les guides du Monastère des Augustines ont assuré la coordination des visites et l'accompagnement des groupes. Cette activité sera reprise en 2018.



L'Hôpital Général de Québec, monastère et CHSLD, tel qu'il est aujourd'hui.

6. Avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec

En mars 2013, le gouvernement du Québec annonçait sa décision d'abandonner l'agrandissement et la rénovation de l'Hôtel-Dieu de Québec en faveur d'une construction nouvelle sur le site de l'hôpital l'Enfant-Jésus. En janvier 2015, cette décision était confirmée après le changement de gouvernement au pouvoir.

Dès que ces intentions furent connues, les Augustines furent parmi les premières à revendiquer que des soins soient maintenus dans le premier hôpital en Amérique au nord du Mexique. À l'époque, les autorités de l'Agence régionale, puis celles du CIUSSS, et le ministre de la Santé et des Services sociaux ont tenu à les rassurer sur leur volonté d'y maintenir de tels services, sans pouvoir préciser lesquels. En mars 2017, le ministre, M. Gaétan Barrette, rappelait publiquement cet engagement lors d'une rencontre avec les Augustines et la Fiducie, exprimant par la même occasion son souhait que les deux instances participent activement à la définition de l'avenir de l'hôpital.

À l'automne 2017, la Fiducie et les Augustines jetaient les bases de leur vision commune sur la vocation nouvelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, en collaboration avec un comité-conseil formé de la directrice générale du Monastère, de trois médecins du CHU et d'un dirigeant du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

7. Mission en France

Du 26 mars au 10 avril, le directeur général de la Fiducie réalisait en France une mission en vue de partager l'expertise développée lors de la réalisation du Monastère des Augustines, en matière de prise en charge et de mise en valeur du patrimoine.

De telles rencontres créent, entretiennent et développent des partenariats et collaborations. À ce titre, cette mission a permis de renouer avec des collaborations établies depuis une dizaine d'années et d'en créer de nouvelles. Au cours de cette mission, des projets d'articles et de contributions à des initiatives de part et d'autre ont germé alors que d'autres se sont consolidées. Certaines de celles-ci concernent le projet en cours au monastère de l'Hôpital Général de Québec.

Cette mission fut réalisée grâce à la collaboration de :

- Ministère québécois des Relations internationales et de la Francophonie
- Ministère québécois de la Culture et des Communications
- Délégation du Québec à Paris
- Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO
- Cercle France-Amériques
- Réseau des Grands Sites de France
- Direction régionale des Affaires culturelles
- Service de l'Inventaire et du Patrimoine du Conseil régional
- Centre archéologique européen de Bibracte
- Agence Régionale de Santé
- Région Bourgogne Franche Comté

Le programme comprenait une présentation sous forme de conférence ou de séance de travail auprès des organisations suivantes :

- Cercle France-Amériques
- Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Centre International d'Accueil et d'Échanges des Récollets
- Responsables du patrimoine hospitalier de Bourgogne et Franche-Comté
- Formation internationale pour gestionnaires de sites patrimoniaux



Denis Robitaille, en compagnie des responsables du Cercle France-Amériques, ainsi que S. Marie-Benoît Lhomme, assistante générale de la Fédération française des Augustines, entourée de Mme Julie Miville-Dechêne, délégation permanente du Canada à l'UNESCO, et Mme Line Beauchamp, déléguée générale du Québec à Paris.

8. Distinctions et événements

8.1 Distinctions

Encore en 2017, la réalisation du Monastère des Augustines a été saluée par des prix dans diverses disciplines. Si certains des fournisseurs ou professionnels impliqués dans le projet ont également mérité des prix, nous mentionnons ici uniquement ceux que la Fiducie ou le Monastère ont reçus.

GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

Catégorie – Visionnaire

LES PRIX DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE QUÉBEC

Conservation et préservation – mention spéciale

Interprétation et diffusion – lauréat

PRIX ACTION-PATRIMOINE

Mention spéciale

FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

Prix d'excellence – Assurances Ecclésiastiques des rebâtitseurs

GROUPE ENTREPRISES EN SANTÉ

Prix Distinction – catégorie Fournisseur de services



Remise du prix de la Fiducie nationale du Canada, Ottawa, 13 octobre 2017. De gauche à droite : Richard Moorhouse, président du Conseil d'administration de la Fiducie nationale du Canada, Denis Robitaille, Rui Taborda, Assurance ecclésiastique.

8.2 Événements

8.2.1 Plaque Parcs Canada

L'apport des Augustines aux soins de santé au Canada est reconnu officiellement *Événement historique national* et une plaque commémorative a été dévoilée sur le site, le 1^{er} août 2017, en présence du lieutenant-gouverneur et de nombreux dignitaires.

8.2.2 Inauguration du Carré apothicairesse

Le 14 juin avait lieu l'inauguration de la Cour carrée du Monastère des Augustines et du Carré de l'apothicairesse, à l'occasion du 400^e anniversaire de l'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet. Cet aménagement rappelle l'héritage scientifique que nous ont laissé les Augustines et Louis Hébert par leur pratique de l'apothicairerie. Cette inauguration était présidée par M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec.

8.2.3 Le fabuleux destin des tableaux des abbés Desjardins MNBAQ

Le 14 juin avait aussi lieu l'inauguration de l'exposition *Le fabuleux destin des tableaux des abbés Desjardins* au Musée des Beaux-Arts du Québec. Cette exposition d'envergure soulignait le bicentenaire de l'arrivée au Canada de près de 200 tableaux, réalisés aux 17^e et 18^e siècles par des artistes peintres européens de renom. Connu sous le nom de « fonds Desjardins », ce lot de tableaux est attribuable à l'initiative de deux frères : Philippe-Jean-Louis Desjardins (1753-1833) et Louis-Joseph Desjardins (1766-1848). Cinq tableaux des collections des Augustines ont été prêtés pour cette exposition.



Inauguration du carré de l'apothicairesse. Sr Lise Tanguay, A.M.J., supérieure générale, en compagnie de M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec

9. Aperçu pour l'an 2018

L'année 2018 sera assurément importante pour assurer la solidité financière de la Fiducie. Les fiduciaires auront à constituer les fonds requis pour assurer sa mission et il leur faudra trouver une solution à l'importante surcharge que représentent les taxes foncières.

L'adoption de son plan stratégique 2018-2023 précisera les objectifs à atteindre notamment en ce qui concerne les priorités de travail, l'adoption d'un plan de communication stratégique, le soutien apporté au monastère de l'Hôpital Général de Québec et la réflexion sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec.



Croix au sommet du clocher de l'église du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, restaurée dans le cadre des travaux de toitures de cuivre.

Rédaction : Denis Robitaille
denisrobitaille@augustines.ca

24 avril 2018